

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET** : Archives départementales - Intégration de fonds d'archives privées

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver l'intégration par don dans les collections des archives départementales de 3 fonds d'archives privées proposés par :
  - l'antenne départementale du Secours populaire ;
  - l'association Les femmes et la ville ;
  - l'agence Ateliers constructions du Nord de la France ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions correspondantes, dont les projets sont joints en annexe au rapport.

Ce projet ne comporte pas d'incidence financière.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée